



N° 11 – JUILLET/AOUT 2002

BULLETIN MUNICIPAL

C'est l'été, il fait beau, il fait chaud...

...il devrait faire beau, il devrait faire chaud...

A cette époque de l'année, permettez moi un peu de légèreté. Les vacances ont déjà commencé.

Chez soi, en famille, chez des amis, en location, en résidence secondaire, en camping, à la mer, à la montagne ou à la campagne, - pour les uns, c'est le moment de s'adonner à ses passions, de pratiquer ses distractions favorites...

- pour les autres, il est urgent de ne rien faire, de flâner, de prendre son temps...

- pour nos amis agricultrices et agriculteurs, le temps est compté pour la moisson et, pourtant, ils ne le comptent pas... 70 ou 80 heures de labeur par semaine !... avec, pour les "chanceux" qui ont le plaisir de travailler en équipe, une semaine de repos possible en juillet ou en août...

En tous cas, profitons tous de cette période estivale pour libérer nos esprits des contraintes quotidiennes que nous impose le tourbillon de la vie actuelle et aborder, détendus et "ressourcés", la rentrée de septembre.

Quel que soit votre choix, chers administrés, je vous souhaite d'excellentes vacances et vous recommande la lecture du "courrier", inclus dans cette édition du bulletin municipal, de notre concitoyen, Monsieur René Bordas. Son travail, dont je le remercie vivement, ne manque pas de fraîcheur et d'humour. Il m'a beaucoup fait sourire et j'espère qu'il aura le même effet sur chacun d'entre vous.

Sentiments dévoués.

Votre maire, **Mireille Eloy**

P.S. : Merci à l'avance de votre présence au repas communal du 14 juillet, qui aura lieu cette année, compte tenu du calendrier, le **SAMEDI 13 JUILLET** à partir de 19h30 !

Et n'oubliez pas le feu d'artifice, tiré par nos pompiers depuis la place de l'église de Prouais, à partir de 23h.

INFOS COMMUNE

VIE SCOLAIRE : La kermesse



KERMESSE DE PROUAIS

Le samedi 22 juin, par un temps pour une fois clément, enfants, parents et enseignants se sont retrouvés pour la kermesse de fin d'année, organisée pour la première fois sur deux sites.

Dans la matinée, à Prouais, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont offert à un public venu nombreux un magnifique spectacle sur le thème de la Communauté européenne, concocté par leurs maîtresses, avant de recevoir la récompense de leurs efforts (livres pour tous et dictionnaires pour ceux qui s'en vont au collège).

Dans l'après-midi, à Boutigny, les plus petits, sous la bienveillante férule de leurs institutrices, ont fait fondre l'assistance plus sûrement que le soleil avec leurs chorégraphies ornithologiques exécutées toujours avec grâce et application, mais aussi avec une touchante maladresse. Ils sont ensuite repartis, à leur tour, avec leurs prix sous le bras. La fête s'est prolongée autour des stands soigneusement préparés par les parents d'élèves.

Rendez-vous l'année prochaine !

RENTREE DES CLASSES

Rappel : Elle aura lieu le mardi 27 août 2002 à 8h50 à Boutigny et 9h05 à Prouais.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil du 7 juin 2002,

- a fixé les indemnités :

- > du maire à 676,80 € brut/mois, par 18 voix pour et 1 abstention
- > du maire-délégué à 340 € brut/mois, par 18 voix pour et 1 abstention
- > des adjoints à 150 € brut/mois, par 15 voix pour, 2 contre et 2 abstentions



Afin de remplir au mieux sa mission, Mme le Maire a pris des dispositions auprès de son employeur pour réduire son temps de travail de deux demi-journées par semaine, les mardis et jeudis après-midis, à partir du mois de septembre. L'augmentation de ses indemnités (+18,72 %) permet de compenser la perte de revenus engendrée. La plus récente loi sur le statut de l'élu, en date du 28 février 2002, permet aux salariés de bénéficier d'un quota d'heures (100 par trimestre pour un maire), dans le cadre de leur mandat. La loi exige des entreprises qu'elles acceptent de libérer leurs employés mais ne les contraint pas pour autant à maintenir la rémunération lors de ces absences... Quant aux indemnités du maire-délégué et des adjoints, elles subissent une augmentation un peu moindre, l'ensemble des majorations provoquant une hausse de 15,98%, ce qui équivaut à un montant supplémentaire de 2674,32 € dans le budget communal.

- a voté à l'unanimité la création d'un poste d'agent de maîtrise pour un employé communal qui prend la responsabilité de son groupe de travail.

- a fixé à l'unanimité les tarifs du restaurant scolaire, pour l'année 2002-2003, à :

- > 34,52 € pour la carte mensuelle
- > 3,52 € pour le ticket occasionnel
- > 5,31 € pour le ticket visiteur

- a voté à l'unanimité pour la signature de contrats de maintenance des stations d'épuration et du réseau d'assainissement avec la société SVR, pour la somme 5201,15 € par an, les hameaux de Beauchêne et La Musse faisant l'objet d'une extension de ce contrat, pour la somme de 2906,28 € par an.

- a voté à l'unanimité en faveur de l'adhésion de Saint-Lubin-de-la-Haye à la Communauté de Communes du Pays Houdanais.



Ce symbole signale les éclaircissements apportés aux décisions prises par le conseil municipal

Madame le Maire et les élus auraient souhaité que quelques réunions du conseil municipal se déroulent à Prouais. Cette volonté n'est pas réalisable en fonction de l'article officiel cité ci-dessous.

(Conseil d'État du 9.12.1898) Le conseil municipal doit siéger au chef-lieu de la commune. Il ne peut siéger dans un hameau .

INFOS PRATIQUES

LES RESPONSABLES DE QUARTIER

Les membres du conseil municipal sont également vos correspondants en tant que responsables de quartier. Le rôle qui leur a été attribué est de faire part au conseil, de tout dysfonctionnement constaté afin de prévoir les interventions nécessaires le plus souvent programmées, sauf cas d'urgence.

Sont nommés pour :

Allemant : **Jean-Marc BARRIÉ**

Beauchêne : **Denis MEIH**

Beauterne (Village) : **Claude SERREAU**

Bouchemont : **Corine LE ROUX**

Boutigny : **Daniel GUINAND** et **Stéphane MÉJANÈS**

Buchelet : **Josette JOYEUX**

Cloches : **Roland HEYER**

Dannemarie, Le Mesnil Sur Opton, Saint Projet : **Sylvie BENGUIGUI** et **Claude SERREAU**

Les Joncs, Saussay : **Josette JOYEUX**

La Musse : **Isabelle PETIT** et **Monique PETIT**

Prouais : **Marc BALLESTÉROS** et **Pierre GAPILOU**

Rosay : **Maryse DELATTRE** et **Roland VEILLEROBE**.

N'hésitez pas à les contacter par courrier déposé à la mairie, par téléphone ou par messagerie électronique.



Commission information et communication.

Vous pouvez désormais communiquer avec la mairie en envoyant un e-mail à l'adresse suivante :

boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil du 28 juin 2002,

- **a voté à l'unanimité** pour l'ouverture d'une Réserve 3 auprès du Crédit Agricole, pour un montant de 228 673.53 € (1 500 000 F) au taux de 4.65% sur 2 ans maximum avec un différé d'amortissement de 1 an.



La commune se serait bien passée de ce nouvel emprunt mais les circonstances le rendent absolument nécessaire. Pour bien comprendre, il faut savoir ceci : lorsqu'une commune décide d'investir et obtient des accords de subventions, lesdites subventions ne sont versées qu'après paiement des factures et à la clôture des marchés. Pour information, les communes récupèrent également la TVA sur leurs investissements, mais un ou deux ans après les règlements. Dans l'intervalle, les entrepreneurs n'attendent pas pour être payés, ce qui est bien compréhensible. Si tout se passe bien, les subventions arrivent en temps et en heure pour que la commune puisse faire face. Hélas, nous nous trouvons aujourd'hui dans la situation où notre plus gros investissement récent, le groupe scolaire de Prouais, n'est toujours pas arrivé à son terme. En effet, l'entreprise qui devait ensemençer les espaces verts ne tient pas ses engagements. Le travail dû n'étant pas réalisé, nous ne pouvons ni lui régler sa facture, ni clôturer le marché, ni toucher les subventions. Notre trésorerie s'en trouve, de fait, déstabilisée et l'emprunt s'avère inéluctable.

- **a décidé à l'unanimité** de soutenir financièrement l'association Les Enfants d'Abord (LED'A) dans ses activités d'accueil périscolaire, à hauteur de 1 610 € pour l'exercice 2002.



A la suite de toute une série d'événements imprévisibles, LED'A est aujourd'hui dans une situation financière fragile bien que saine. Pour sortir de ces difficultés, l'association a mis en place une politique de rigueur budgétaire. Après plusieurs entretiens entre les élus au cours desquels le président, M. Michel Morant, a présenté les plans de l'association, le conseil municipal a tenu à affirmer son soutien à LED'A, dans le souci de voir perdurer les activités périscolaires, essentielles à la vie d'une commune dynamique et accueillante. En conséquence, pour la deuxième moitié de l'an-

née 2002, au-delà de la subvention déjà accordée (10 000 F), le conseil municipal a accepté de prendre en charge la rémunération d'une personne employée par LED'A à hauteur de 10 heures par semaine, ce qui correspond aux 1 610 € votés. Cette personne bénéficiait jusque là d'un contrat CEC avec la commune, de 30 heures de travail par semaine, dont 10 étaient déjà offertes à LED'A. Ce contrat de 5 ans expire à la fin août. Pour l'avenir, le conseil municipal a choisi de s'engager, sous réserve de votes favorables lors de l'élaboration des prochains budgets, à poursuivre dans cette voie en 2003 et en 2004, pour un montant estimé à environ 6000 € par an.

- **a désigné à l'unanimité** MM. Fabrice GEFROY et Gilbert GAINON pour représenter la commune au sein de la Commission de l'eau créée par la CCPH.

- **a accepté à l'unanimité** la candidature de M. Jean-Pierre QUATREBOEUFs comme membre de la Commission assainissement.

- **a fixé à l'unanimité** à 50% (soit 85 € par élève) la prise en charge par la commune du coût des cartes de transport scolaire vers La-Queue-les-Yvelines et Rambouillet.

a voté à l'unanimité pour la création d'un poste d'agent d'entretien et de deux emplois saisonniers.



Le poste d'agent d'entretien correspond à l'engagement de la personne dont le contrat CEC arrive à terme (voir plus haut). Les emplois saisonniers correspondent à une vacation de 15 jours en août pour la surveillance de la déchetterie et au remplacement temporaire d'une employée communale.

- **a voté à l'unanimité** pour la signature du devis de mise en conformité de la salle polyvalente, avec la société SICLI, pour un montant de 632,30 € TTC, et du devis d'installation de stores dans l'école maternelle et dans la mairie, avec la société BODINEAU, pour un montant de 2760,36 € TTC.

Vous pouvez retrouver plus de détails en parcourant le compte-rendu complet du conseil, disponible en mairie, mais aussi affiché dans les carcans et sur les panneaux d'affichage. Les décisions de la commission d'Urbanisme sont affichées au secrétariat.

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité recherche un(e) candidat (e) entre 18 et 26 ans, sans expérience professionnelle, afin de pourvoir un « Emploi Jeune Nouveaux Services » sur le territoire de la commune.

- Fonctions : entretien du mobilier urbain, des équipements sportifs et de loisirs, de la décoration florale, sensibilisation de la population au respect de l'environnement.
- Contrat à durée déterminée de 60 mois, non renouvelable, de droit privé avec

durée hebdomadaire de 35 heures.

- Niveau CAP ou BEP (horticulture, espaces verts, environnement) - Permis de conduire indispensable.
- Perspectives d'avenir : possibilité d'intégrer la fonction publique territoriale par la voie des concours après formation.

Adresser les candidatures manuscrites, avec curriculum vitae et photo, à :
Madame le Maire - 4, Rue du Rosaire - 28410 Boutigny-Prouais.



RAPPEL DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

- 1^{er} tour (dimanche 9 juin 2002) : A Boutigny-Prouais, sur 1077 inscrits, on a enregistré 700 votes, soit une abstention de 35 % (contre 35,58 % au niveau national), dont 689 exprimés. Les résultats ont été les suivants :

- > Mme Jacqueline Peslerbe (Front National) : 103 voix (14,9 %)
- > Mme Mauricette Girard (Les Verts) : 25 voix (3,6 %)
- > M. Georges Lemoine (Parti Socialiste) : 145 voix (21 %)
- > M. Jean-Pierre Gorges (Union pour la Majorité Présidentielle) : 252 voix (36,6 %)
- > M. Eric Chevée (Union pour la Démocratie Française) : 97 voix (14,1 %)
- > M. Mathieu Brétillard (Pôle Républicain) : 4 voix (0,6 %)
- > Mme Marie-Josée Aubert (Lutte Ouvrière) : 6 voix (0,9 %)
- > M. Dominique Padois (Parti Communiste Français) : 16 voix (2,3 %)
- > M. Stéphane Mourad (Ligue Communiste Révolutionnaire) : 4 voix (0,6 %)
- > M. Daniel Tonnellier (Chasse-Pêche-Nature et Traditions) : 24 voix (3,5 %)
- > M. Patrick Pichot (GIP – Démocratie Active) : 3 voix (0,4 %)
- > Mme Martine Travaillé (Rassemblement des Contribuables Français) : 10 voix (1,5 %)



- 2^e tour (dimanche 16 juin 2002) : A Boutigny-Prouais, sur 1077 inscrits, on a enregistré 609 votes, soit une abstention de 43,5 % (contre 39,68 % au niveau national), dont 596 exprimés. Les résultats ont été les suivants :

- > M. Georges Lemoine (Parti Socialiste) : 210 voix (35,2 %)
- > M. Jean-Pierre Gorges (Union pour la Majorité Présidentielle) : 386 voix (64,8 %)

14 JUILLET

Comme chaque année, la commune vous convie à un banquet républicain qui aura lieu, si la météo le permet, sur la place de l'église de Boutigny, à partir de 19h30, samedi 13 juillet. La salle polyvalente nous accueillera en cas d'intempéries...

A 23h, le feu d'artifice sera tiré par nos pompiers bénévoles dans le très joli cadre de l'église de Prouais. Les élus qui ne seront pas déjà partis en vacances vous attendent nombreux !

Le repas champêtre ne sera pas la seule occasion de s'amuser en ce week-end de fête nationale. Voici le programme des réjouissances :

- Samedi 13 juillet : Concours de pétanque sur la place de l'église de Boutigny, de 14h30 à 18h
- Dimanche 14 juillet : Rallye vélo à Boutigny (voir vie associative)

GAZ

Les travaux se poursuivent dans de bonnes conditions, le secteur de La Musse étant en voie d'achèvement. Il est à noter qu'une partie de la rue Saint-Crochu, initialement hors programme, a été desservie pour satisfaire plusieurs demandes de riverains. La prochaine tranche de travaux va repartir prochainement de La Musse pour rejoindre Prouais.

INTERNET

La technologie ADSL, qui permet notamment d'accéder à l'Internet avec une connexion beaucoup plus rapide, dite « haut débit », qu'une connexion via un modem classique, et ceci sans bloquer la ligne téléphonique, est arrivée à Houdan par la Nationale 12.

Dans l'objectif de tenter de convaincre France Télécom d'effectuer un crochet par Boutigny-Prouais, la commune souhaite que toutes les personnes envisageant de s'abonner à ce service se fassent connaître au secrétariat de mairie. Merci.

HORAIRES DES TONTES

Les beaux jours sont venus, puis repartis, mais on espère bien qu'ils reviendront. Une dernière fois, avant l'été, nous vous rappelons que l'usage des « outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore » est strictement réglementé (arrêté préfectoral n°4845 du 15 décembre 1992). Voici les plages horaires à respecter pour rester bons amis :

- Jours ouvrables : 8h30 - 12h et 14h - 19h30
- Samedis : 9h - 12h et 15h - 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h - 12h



FEUX DE JARDIN

Rappel : Les feux sont interdits pendant la période du 15 février au 30 avril et du 1er juin au 15 octobre.

CLÔTURES VÉGÉTALES

La saison est propice à l'embellissement et la pousse de vos clôtures végétales. N'oubliez pas de les entretenir par plusieurs tailles régulières au cours de l'année. Ces coupes contribueront à l'esthétique de nos villages et hameaux et éviteront certaines nuisances avec votre voisinage.

COMITÉ DES FÊTES DE BOUTIGNY

Le Comité des fêtes de Boutigny organise, le 14 juillet 2002 (sauf intempéries), un rallye vélos ouvert à toutes et à tous, par équipes de deux personnes ou trois avec un enfant de moins de 12 ans.

Départ : place de l'église de Boutigny, à 9h00.
Retour : au même endroit, en fin d'après-midi.
Inscriptions à partir de 8h30 au départ, place de l'église de Boutigny, ou par téléphone, avant le départ, au 06 62 16 15 87 (demander Nathalie).

La participation est fixée à 7 euros (repas et boissons compris).

Venez nombreux nous rejoindre et passer une agréable journée.

Le bureau

ASPIC

Samedi 15 Juin, à 17h, s'est déroulée l'inauguration de la restauration du cadran solaire, en présence de MM. J-P.MALLET, conseiller



J-P MALLET
général, maire de Nogent-le-Roi, J-M.TÉTART, président de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, maire de Houdan, Mme M.ELOY, maire de Boutigny-Prouais, MM.C.SERREAU, conseiller municipal de Boutigny-Prouais, S.MÉJANÈS, adjoint au maire de Boutigny-Prouais, Dom H. MATHIEU, M. TEMPÊTE, président du syndicat d'initiative de Nogent-le-Roi. Une trentaine de personnes complétait l'assistance.

Ont été applaudis et félicités, MM. M. LEBLOND, de Crécy-Couvé, spécialiste en gnomonique (science des cadrans solaires), et M. DEGONZAGUE, entrepreneur à Faverolles, qui ont appliqué scrupuleusement et bénévolement leur savoir faire à cette réalisation.



NB : Les scrupules sont allés jusqu'à reproduire, tel qu'il existe sur la quasi totalité des cadrans solaires du XIXe siècle, le chiffre 4 par quatre barres (IIII) et non par le chiffre romain (IV). Un certain nombre de personnes l'ont remarqué, manifestant ainsi leur intérêt et leur curiosité, croyant qu'il s'agissait d'une erreur.

- Le samedi 22 juin, de 14h à 18h, pendant la kermesse, les animateurs et stagiaires de « la Passerelle des Savoir-faire » ont exposé dans la cour de la mairie leur premières réalisations. L'objectif était de susciter des vocations parmi les visiteurs pour les ateliers existants et pour ceux susceptibles d'ouvrir en septembre.

Pour les ateliers ouverts, le but a été atteint puisque, si tous les intéressés confirment leur intention le nombre de stagiaires passera de 6 à 9 pour la peinture, de 4 à 7 pour la sculpture, de 1 à 5 pour la ferronnerie d'art, alors que pour la marqueterie, il est envisagé un second groupe de stagiaires.

Pour les ateliers susceptibles d'ouvrir, l'atelier de miniature a enregistré 2 pré-inscriptions, il en faudrait 2 autres, l'atelier de gravure sur cuivre attend ses premiers stagiaires, la broderie pourra démarrer si les trois pré-inscrits à Boutigny-Prouais sont rejoints par 3 autres personnes. Quant à l'atelier théâtre, aux questions posées par quelques pré-inscrits, il a été répondu que l'animateur était trop pris par ses occupations professionnelles pour pouvoir envisager de lancer cette activité.

Sont recherchés des animateurs pour un atelier de poterie, de vitraux, de sculpture sur bois...

- Sensibilisation des élèves à la notion de Patrimoine

En accord avec les enseignantes, MM. C. CHARLES et B.BÉNIT ont organisé deux sorties :



- Lundi 24 juin, de 9h30 à 11h à Prouais, avec les élèves du CM2. Au programme, l'église Saint-Rémi, les cadrans solaires, les puits, les noms de rues de Prouais...

- Jeudi 27 juin, de 9h à 11h à Boutigny, avec les élèves du CE1. Au programme, l'église Saint-Pierre, l'arsenal, l'arbre de la liberté, la Fontaine neuve, les noms de rues de Boutigny...

- Inauguration du centre « La passerelle des savoir-faire », dimanche 15 septembre, de 11h30 à 13h, sur invitation, avec visite du centre et exposition des réalisations des stagiaires.

Seront invitées toutes les personnalités intéressées par ce type d'initiative, à la préfecture, à l'Inspection de la Jeunesse et des Sports, au

Conseil régional, aux Conseils généraux des départements d'Eure et Loir et des Yvelines, ainsi que les élus de la notre village.

- Concert de musique baroque dans l'église Saint-Rémi, à Prouais, dimanche 15 septembre, de 18h à 19h. Seront interprétées des oeuvres de Teleman et de Charpentier par un ensemble international d'artistes amis de la famille



COTTET. L'entrée sera libre mais une participation volontaire sera toutefois demandée pour dédommager ces artistes de leurs frais de déplacement.

BIBLIOTHÈQUE

Durant les vacances d'été, la bibliothèque sera ouverte :

- au mois de juillet : les mercredi et samedi de 16 à 18 h ;

- au mois d'août : le samedi de 16 à 18 h.



Par ailleurs, la bibliothèque lance un "secteur jeunesse". Une sélection d'ouvrages, spécialement destinée aux adolescents, sera disponible dès le mois de septembre prochain et un catalogue pourra être consulté.



PAYS HOUDANAIS

Lors de sa réunion du 12 juin 2002, le conseil communautaire a délibéré en faveur d'un plan de réfection de certaines voies situées sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, les communes lui ayant transféré la compétence de la voirie. Parmi ces voies figure la rue qui dessert le hameau de Saint-Projet depuis la route entre Boutigny et Houdan. Le calendrier de mise en oeuvre n'a pas encore été défini.

A.S.C.B.P. SECTION FOOTBALL

- Afin de préparer la saison 2002-2003 nous vous rappelons les différentes catégories chez les jeunes, par tranches d'âge :

15 ans : nés en 1987 et 1988
 13 ans : nés en 1989 et 1990
 13 ans filles : nées en 1989 et 1990
 Benjamins : nés en 1991 et 1992
 Benjamins : nées en 1991 et 1992
 Poussins : nés en 1993 et 1994
 Poussines : nées en 1993 et 1994
 Débutants : nés en 1995, 1996 en 1997 dès l'âge de 6 ans
 Débutantes : nées en 1995, 1996 en 1997 dès l'âge de 6 ans



Si vous êtes déjà licenciés au club, il vous suffit de remplir et de retourner le formulaire déposé dans votre boîte aux lettres.

En cas de nouvelle inscription, il est nécessaire de fournir une photocopie : de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du livret de famille (concernant le joueur uniquement).

Merci de déposer ces pièces à la mairie à l'attention de : A.S.C.B.P. "Section Football".

Les inscriptions dans les différents championnats auprès du district doivent se faire début septembre. Il est donc important de connaître au plus tôt l'effectif par catégorie, afin de souscrire les engagements des équipes.

Il est également essentiel de prendre conscience qu'une saison de football ne se résume pas à des entraînements mais qu'il y a aussi des compétitions. Sur huit débutants inscrits l'an dernier, par exemple, il n'y avait en moyenne que trois ou quatre enfants présents les jours de match. Nous comptons sur votre assiduité et votre soutien.

Les dates de reprise des entraînements vous seront communiquées une fois le nouvel effectif connu.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter : Jean-Marc BARRIÉ – 10 rue des Coquelicots – 28410 Boutigny-Prouais – Tél. : 02 37 65 15 82.
 Passez de bonnes vacances.

Sportivement votre.

Le bureau

- Lors de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2002, un nouveau bureau a été élu. En voici la composition :

Président : Jean-François ALLORGE
 Vice-président : Jacques TECHER
 Secrétaire : Jean-Marc BARRIÉ
 Secrétaire adjoint : Alfonso FERNANDEZ
 Trésorier : Alain LE ROUX
 Trésorière adjointe : Martine BARRIÉ

A.S.C.B.P. SECTIONS TENNIS DE TABLE ET PÉTANQUE

- En tennis de table, les résultats ont encore été excellents, dans toutes les catégories en individuel, avec, en prime, une très belle victoire en Coupe départementale 1^{ère} division (par équipes de 3). Voici le bilan chiffré de la saison 2001-2002 :

> Départementaux A (10 joueurs engagés)
 Vétérans femmes : 2^e
 Seniors femmes : 2^e, 6^e
 Poussins : 1^{er}
 Benjamins : 2^e, 3^e, 4^e
 Cadets : 1^{er}
 Vétérans : 4^e



> Départementaux B (10 joueurs engagés)
 Vétérans femmes : 2^e
 Seniors femmes : 3^e
 Poussins : 1^{er}
 Benjamins : 1^{er}, 2^e, 4^e
 Vétérans hommes : 3^e
 Seniors hommes : 2^e
 Doubles poussins-benjamins : 1^{er}, 2^e
 Doubles seniors femmes : 2^e

> Régionaux A (9 joueurs engagés)
 Vétérans femmes : 3^e
 Seniors femmes : 4^e
 Poussins : 6^e
 Benjamins : 6^e, 7^e, 9^e
 Cadets : 4^e
 Vétérans hommes : 6^e
 Seniors hommes : 8^e

> Régionaux B (6 joueurs engagés)

Seniors femmes : 3^e
 Vétérans femmes : 3^e
 Cadets : 1^{er}

- Reprise de l'entraînement

Rendez-vous, pour les anciens et les nouveaux, aux journées portes ouvertes, les 6, 11, 13 et 18 septembre, à la salle polyvalente de Boutigny. Initiation assurée pour les débutants.

- Fête du sport (21 et 22 septembre)

La section tennis de table et la section pétanque, organiseront une journée familiale à l'occasion de la Fête du sport. Cette journée doit permettre la participation de tous (hommes, femmes et enfants). Pour y parvenir, les équipes seront obligatoirement formées d'un homme et d'une femme, ou d'un homme et d'un enfant (-14 ans). Les équipes pourront être formées à l'avance ou le jour même avec une personne disponible.

Bonnes vacances à tous et à toutes, et profitez-en pour vous entraîner !

Philippe Jany, président

nos animateurs qui ont encore une fois mis le feu. Un grand merci à tous les organisateurs,



les sportives et les bénévoles, sans qui cette soirée n'aurait pas eu le succès qu'elle a connu.

La GV est en vacances. La reprise est prévue le 9 septembre. En attendant, nous vous souhaitons d'excellentes vacances aussi sportives que possible.

Le bureau

A.S.C.B.P. SECTION GYMNASTIQUE

Pour fêter la fin de l'année sportive, la section Gym Volontaire a organisé une soirée dans la salle des fêtes de Broué, le 1^{er} juin 2002. Une démonstration de step, L.I.A. et gymnastique a eu lieu lors de cette soirée qui a réuni beaucoup de monde (adhérents et non-adhérents). Un buffet froid aussi délicieux que copieux avait été dressé pour l'occasion. Nous avons pu également danser jusqu'à l'aube grâce à

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BOUTIGNY

Voici la composition du nouveau bureau :

Président : Michel ALLORGE
 Vice-président : Joël PELUCHE
 Secrétaire et trésorier : Roger PRIGENT



« MADAME LA FEMME DU MARI DU MAIRE... »

Depuis son élection, Madame le Maire est préoccupée par un problème qui domine tous les autres et perturbe ses nuits.

Afin de retrouver le calme et la sérénité, elle m'en a fait part en espérant que je trouverais une solution qui lui permettrait de retrouver le sommeil.

Je ne pouvais rester insensible à une telle détresse. J'ai donc décidé d'y consacrer tout le temps et l'énergie nécessaires.

De quoi s'agit-il ?

Jusqu'à présent, les fonctions de maire étaient généralement remplies par un homme et l'épouse de celui-ci était appelée, parfois avec ironie, Madame la Mairesse ; ce terme tombe d'ailleurs en désuétude. Maintenant que ces fonctions sont souvent remplies par des femmes, ce qui est le cas ici, comment doit-on appeler l'époux de Madame le Maire ? Oui ! Comment ? On comprend que cette question angoisse notre maire.

L'affaire est d'importance et doit être traitée avec tout le sérieux qu'elle mérite.

Il fallait agir avec méthode. Ce que j'ai fait.

J'ai cherché les mots en « -air » ou « -aire ». Ils sont peu nombreux. Je n'ai trouvé que « pair » qui puisse nous intéresser. Il donne « pairesse » ou « pairie », dans la lignée de « maire », « mairesse », « mairie ». Cela ne va pas loin.

Je me suis alors tourné vers l'étymologie. Maire vient d'une racine indo-européenne : meg, mag, qui signifie grand. On a ainsi : magnus (Charlemagne), maître, magnifique, magnat, magistrat, maximum, majesté, major, majorette, majordome, mégalomane, majuscule... et bien d'autres mots. Il y a là, sans doute, du grain à moudre.

Que pourraient donc nous apporter ces mots, pour éviter de dire, bêtement, comme tout un chacun, par exemple : ... « Madame le Maire, suivie de son époux... »

On pourrait dire :

I... « Madame le Maire, suivie de sa majorette... » Pourquoi pas, avec un kilt !

II... « Madame le Maire, suivie de son majordome... » Tiens ! Tiens ! Il doit y avoir du vrai !

III... « Madame le Maire, suivie de sa majesté... » Ah ! J'en connais un qui, déjà, bombe le torse !

Mais, je ne suis pas sûr que ces formules, si brillantes soient elles, calment l'angoisse de notre maire. C'est pourquoi j'ai interrogé un ami, expert en Communications et Ressources Humaines, donc particulièrement compétent dans ce domaine. Voici ce qu'il m'a dit :

« ...C'est un vrai questionnement et je vous remercie de m'interroger sur ce sujet délicat. Il doit faire appel à l'imaginaire et ne pas être traité à la légère. La problématique y est récurrente et interpelle d'une manière positive au niveau du vécu. Ce débat fondamental doit, de toute évidence, être pluraliste et faire appel à des propositions fortes.

C'est pourquoi le pragmatisme au quotidien doit y tenir une large place d'où jailliront de puissantes synergies. Ces potentialités volontaristes déboucheront alors sur une solution innovante, s'appuyant sur des idées fortes et un concept clair ! Dès lors, l'affaire sera réglée.

Mais il faut s'investir ! Voulez-vous un geste significatif de ma part ? J'y suis prêt. Mon positionnement en la matière ne doit faire aucun doute !... »

Je l'ai arrêté. J'en savais assez. Vous aussi, maintenant ! Les idées sont abondantes. Il ne reste qu'à faire le tri. Mais, dorénavant, l'horizon est dégagé !! A vous de jouer !

C'est pourquoi ceux d'entre vous qui ont une idée sur la question sont invités à en faire part à Madame le Maire, qui n'a d'espoir qu'en vous et vous en remercie par avance. De mon côté, je serais heureux d'avoir pu les aider à faire jaillir la petite étincelle.

René Bordas

P.S.

Et si l'on disait : ... « Madame le Maire, suivie de M. Eloy... » Original, non ?

Samedi 13 juillet	Concours de pétanque à Boutigny, de 14h30 à 18h sur la place de l'église
Samedi 13 juillet	Banquet républicain à 19h30 sur la place de l'église de Boutigny suivi, à 23h, d'un feu d'artifice sur la place de l'église de Prouais (voir article)
Dimanche 14 juillet	Concours de pétanque à Tacoignières, à partir de 14h sur le terrain communal
Dimanche 14 juillet	Rallye-vélo organisé par le Comité des fêtes de Boutigny (voir article)
Dimanche 21 juillet	Fête de la Saint-Christophe et brocante à Houdan
Dimanche 18 août	Concours de pétanque à Montfort-L'Amaury, au stade Ernest May
Vendredi 23 août	Réunion du conseil municipal, à 20h30, salle du conseil de Boutigny
Dimanche 25 août	Journée des peintres et concours de peinture à Montfort-L'Amaury, de 9h à 18h
Mardi 27 août	Rentrée des classes à Boutigny, à 8h50, et à Prouais, à 9h05
Dimanche 1er septembre	Concours de pétanque à Havelu, à partir de 13h30 sur la place de la mairie
Samedi 7 septembre	Inauguration du groupe scolaire de Prouais, à partir de 10h (sous réserve)

CARNET

Naissances

- Océane Griselda Leilou GISLARD, le 16 juin 2002 (Rosay)
- Margaux Agathe BONTE, le 26 juin 2002 (Boutigny)
- Mathis Nicolas Maxence PINEAU, le 28 juin 2002 (Boutigny)

Mariage

- Aline Brigitte DECHERF et Fabrice Marcel Maurice René FLEURY, originaires de La Musse, se sont mariés à Meaucé (28240)

Vous êtes responsable ou membre actif d'une association...

Vous souhaitez diffuser un message d'intérêt général aux habitants de la commune...

Les colonnes de ce journal vous sont ouvertes. Soyez bref et concis.

Les articles doivent être déposés dans la corbeille commission information en mairie, le dernier jour du mois au plus tard.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la poste à Broué

Lundi 14h00 à 17h00 *Mercredi* 09h00 à 12h00
Mardi 14h00 à 17h00 *Samedi* 10h30 à 12h00
Jeudi 14h00 à 17h00
Vendredi 14h00 à 17h00

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours : de 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h00
Tél : 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie**BOUTIGNY**

Mardi 16h00 à 18h00
Jeudi 16h00 à 18h00
Vendredi 16h00 à 18h00
Samedi 10h30 à 12h00

PROUAIS

Lundi * 16h00 à 17h30
Samedi 08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.

Horaires d'ouverture d'été de la déchetterie de BOUTIGNY-PROUAIS Tél : 06 80 20 93 39

Lundi 14h00 à 18h00
Mercredi 14h00 à 18h00
Vendredi 14h00 à 18h00
Samedi 08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi 16h00 à 18h00
Samedi 16h00 à 18h00